

RESPONSABILITE SOCIETALE DES ENTREPRISES

Rapport Annuel RSE 2023/2024

DATE :
31/07/2024

VERSION :
1.0

MISE À JOUR :
31/07/2024

Table des matières

1.	Préambule	3
2.	L'engagement de la direction	4
3.	Nos valeurs et engagements	5
3.1.	Présentation de la société	5
3.2.	Nos valeurs et engagements	5
3.3.	Les indicateurs clés	6
3.3.1.	Effectifs et Types de Contrats	6
3.3.2.	Diversité et Inclusion	6
3.3.3.	Management et Leadership	6
3.3.4.	Satisfaction des Employés	6
3.3.5.	Santé et sécurité	6
3.3.6.	Dialogue social	7
3.3.7.	Formation et Développement	7
3.3.8.	Mobilité Interne	7
4.	La RSE chez Sis ID	8
4.1.1.	Comité RSE	9
4.1.2.	Evaluation Ecovadis	11
5.	Partie Ethique	13
5.1.	Nos certifications ISO	13
5.2.	Éthique des Affaires	13
5.3.	Droits de l'Homme	13
6.	Partie sociétale	15
6.1.	Nos engagements	15
6.1.1.	Charte de la diversité	15
6.1.2.	Charte de la parentalité	15
6.2.	Nos actions	16
6.2.1.	Actions associatives	16
6.2.2.	Versement de la taxe d'apprentissage	16
6.2.3.	Ramassage des déchets	16
7.	Partie environnementale	17
7.1.	Nos engagements	17
7.1.1.	Pacte mondial des nations unies	17
7.1.2.	Politique d'achats responsables	17
7.1.3.	Politique sur les déplacements	17
7.2.	Nos actions	18
7.2.1.	Bilan carbone 2023	18

1. Préambule

Ce document présente un ensemble de données et d'analyses couvrant la période du 1er janvier 2023 au 30 juin 2024. Au cours de cette période, nous avons entrepris diverses initiatives et mesures pour renforcer notre engagement en matière de responsabilité sociale, environnementale et de gouvernance d'entreprise. Les informations contenues dans ce rapport reflètent notre détermination à mener nos activités de manière transparente et responsable, en alignant nos pratiques avec les normes éthiques et durables les plus élevées.

2. L'engagement de la direction

« Chez Sis ID, les considérations liées aux problématiques RSE et en particulier au climat sont au cœur de nos préoccupations. Nous sommes conscients du rôle décisif que nous avons à jouer dans cette lutte contre le réchauffement climatique. Nous considérons qu'il est de notre devoir de nous engager en montrant l'exemple, et ainsi ouvrir la voie à des perspectives d'avenir plus durables. »



Laurent SARRAT

Co-fondateur et Président de Sis ID

3. Nos valeurs et engagements

3.1. Présentation de la société

Sis ID est une entreprise innovante spécialisée dans la sécurisation des transactions financières et la lutte contre la fraude et ce depuis 2016. Fondée sur une expertise solide et une passion pour l'innovation, Sis ID développe des solutions technologiques avancées pour protéger les entreprises contre les risques de fraude et garantir la sécurité de leurs opérations financières.

Notre mission est de fournir des outils de pointe qui permettent à nos clients de gérer leurs transactions en toute confiance. Grâce à notre plateforme, les entreprises peuvent vérifier et valider les coordonnées bancaires de leurs partenaires commerciaux, détecter les anomalies et prévenir les fraudes financières.

Créée par des Directeurs Financiers, Directeurs Comptables et des Directeurs Trésorerie du CAC 40, elle a pour but de :

- Adresser collectivement le risque de fraude,
- Capitaliser sur l'expérience et l'expertise de chacun,
- Anticiper l'évolution des usages,
- Répondre aux enjeux de digitalisation de la fonction Finance.

Nous intervenons dans un contexte de recrudescence de la cybercriminalité. A titre d'exemple, dans le monde 31 % des entreprises subissent au moins une cyberattaque par jour, ce qui représente \$ 6 trillions de préjudices pour les entreprises en 2021 et cela est en constante hausse. La fraude financière reste une menace omniprésente pour les entreprises en France. Selon les dernières statistiques, 57 % des entreprises ont subi une fraude avérée au cours de l'année écoulée, ce qui souligne la gravité et la fréquence de ces incidents. De plus, un nombre alarmant de 91 % des entreprises ont été confrontées à au moins une tentative de fraude, mettant en évidence la persistance et la sophistication croissante des fraudeurs.

Parmi les diverses formes de fraude, les fraudes au faux fournisseur représentent une part significative des incidents, touchant 45 % des entreprises victimes de fraude. Ces fraudes impliquent généralement des fraudeurs se faisant passer pour des fournisseurs légitimes afin de détourner des paiements ou obtenir des informations sensibles.

Ces chiffres illustrent la nécessité pour les entreprises de renforcer leurs mesures de sécurité et de vigilance face aux menaces croissantes.

A fin 2023, nous comptons non loin de 4 300 sociétés actives et parmi elles plus de 78 000 utilisateurs et nous avons réalisé environ 17 millions de contrôles sur l'année et 44 millions depuis la création. Par notre activité, nous tentons de lutter au mieux contre la fraude bancaire. La nature de notre activité nous impose, de fait, d'incarner de fortes valeurs.

3.2. Nos valeurs et engagements

Nos valeurs, sans être exhaustives, peuvent se résumer à 4 grands principes :

La confiance : « Pas de succès sans confiance », tel est notre crédo chez Sis ID. Nous pensons que le succès n'est pas possible sans accorder de la confiance à nos collaborateurs. Ainsi, nous encourageons nos collaborateurs à prendre des initiatives dans un environnement de confiance. Lors du recrutement de nos futurs collaborateurs, nous mettons en avant des valeurs de **bienveillance** et de **partage**. Nous valorisons également la diversité et l'inclusion, et nous encourageons le partage des connaissances et des idées.

L'agilité : Nous cultivons la créativité et l'agilité au sein des équipes et nous nous engageons dans la cocreation de valeur avec nos clients pour une performance collective optimale. L'agilité que nous prôtons nous permet de nous adapter rapidement et de répondre efficacement aux besoins de nos clients.

L'excellence : nous prôtons l'excellence au sens de l'expertise de notre métier. Nous accompagnons les collaborateurs dans le développement et la mise à jour de leurs compétences aussi bien pour leur développement personnel, mais également pour être capable de proposer le meilleur service à nos clients. Notre priorité étant la satisfaction client.

Esprit d'équipe : Nous nous unissons autour de valeurs communes et partagées. Notre force réside dans la puissance de notre collectif, qui se manifeste notamment par la mutualisation de notre base de données de paiements, unique et sécurisée. Fédérer nos collaborateurs autour de valeurs communes, comme celles précitées ci-dessus est essentiel pour nous. Ensemble, nous sommes plus forts !

Dans le respect des 4 valeurs précédemment citées et en tenant compte du contexte complexe dans lequel notre entreprise évolue, nous souhaitons nous développer à moyen et long terme en incluant dans notre stratégie des valeurs reposant sur les 3 piliers de la RSE. Notre but premier reste la satisfaction de nos clients, tout en veillant au bien-être de nos collaborateurs. Ces objectifs sont tous deux guidés par la volonté de minorer l'impact négatif que nous exerçons à la fois sur l'environnement, sur les aspects sociaux ainsi que sur les relations économiques. Nous tenons également à rappeler que nous adhérons et partageons pleinement les principes formulés par la déclaration des droits de l'Homme, la convention européenne des droits de l'Homme ainsi que les conventions fondamentales de l'OIT portant notamment sur la liberté syndicale, le droit de négociation collective ainsi que l'élimination de la discrimination.

3.3. Les indicateurs clés

Tous les indicateurs clés communiqués ci-dessous, sont évalués et appréciés au 31/12/2023.

3.3.1. EFFECTIFS ET TYPES DE CONTRATS

- **Effectifs 2023 :** 52 employés (incluant stages et alternances).
- **Part de collaborateurs en CDI :** 42 CDI, 10 alternants.
 - **Pourcentage de CDI :** 80%.
 - **Pourcentage d'alternants :** 20%.
- **Équivalent Temps Plein (ETP) :** 39,70.
- **Ancienneté moyenne en 2023 :** 1 an et 11 mois.

3.3.2. DIVERSITE ET INCLUSION

- **Moyenne d'âge 2023 :** 30 ans.
- **Répartition par genre :**
 - **Femmes :** 46.15% (24).
 - **Hommes :** 53.85% (28).

3.3.3. MANAGEMENT ET LEADERSHIP

- **Pourcentage de managers :** 23.08% (12 sur 52).
 - **Pourcentage de managers hommes :** 75% (9 sur 12).
 - **Pourcentage de managers femmes :** 25% (3 sur 12).
- **Membres du Comité de Direction (CODIR) :** 13.46% des effectifs (7 sur 52).
 - **Répartition au sein du CODIR :**
 - **Hommes :** 85% (6 sur 7).
 - **Femmes :** 15% (1 sur 7).

3.3.4. SATISFACTION DES EMPLOYES

- **Net Promoter Score (NPS) lors des entretiens annuels de fin d'année 2023 :** 21.
- **Turnover :** 10% des effectifs

3.3.5. SANTE ET SECURITE

- **Accident du travail (taux de fréquence et taux de gravité) 2023 :** 0

3.3.6. DIALOGUE SOCIAL

- **Membres élus représentants du personnel : 2** (un homme et une femme)
- **Section syndicale : 0**

3.3.7. FORMATION ET DEVELOPPEMENT

- **Nombre de personnes formées : 19** collaborateurs (Un collaborateur peut avoir reçu plusieurs formations)
- **Pourcentage de collaborateurs formés : 36.54%** des collaborateurs ont reçu une formation entre janvier 2023 et décembre 2023
 - **En santé et sécurité** : 11 collaborateurs.
 - **En management** : 14 collaborateurs.
 - **Formation métier** : 2 collaborateurs.
 - **Langues** : 3 collaborateurs.
- **Nombre total d'heures de formation** : 551 heures de formation (hors formations réalisées lors de l'onboarding pour les nouveaux arrivants)
- **Sensibilisation/formation SSI (Sécurité des Systèmes d'Information) 2023** :
 - 29 nouveaux collaborateurs ont obtenu le MOOC ANSSI et ont suivi une sensibilisation SSI.
 - Environ 5,5 heures de formation en matière de SSI/ nouveau collaborateur.
- **Sensibilisation/formation RGPD 2023** :
 - 29 nouveaux collaborateurs ont reçu une sensibilisation RGPD.
 - Environ 1 heure de formation en matière de RGPD/nouveau collaborateur.

3.3.8. MOBILITE INTERNE

- **Ouvertures de postes en interne en 2023 pour 2024 : 2.**

4. La RSE chez Sis ID

La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est définie par la commission européenne comme étant :

« La responsabilité des entreprises vis-à-vis des effets qu'elles exercent sur la société ». (2011)

La RSE comprend une partie importante relative au développement Durable dont le but est de « maintenir un développement qui répond aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ».

Nous avons pleinement conscience que notre activité, quelle qu'elle soit, a un impact à la fois sur l'environnement, sur les aspects sociaux ainsi que sur les relations économiques. Ces impacts peuvent être de nature à détruire l'existant ou au contraire, à l'améliorer.

Cependant, la RSE n'implique pas uniquement le volet du développement durable mais implique également la responsabilité de notre organisation vis-à-vis des impacts de ses décisions et activités sur la société et sur l'environnement, se traduisant par un comportement éthique et transparent qui :

- Contribue au développement durable, y compris à la santé et au bien-être de la société ;
- Prend en compte les attentes des parties prenantes ;
- Respecte les lois en vigueur tout en étant en cohérence avec les normes internationales de comportement ;
- Est intégré dans l'ensemble de l'organisation et mis en œuvre dans ses relations au sein de sa sphère d'influence.

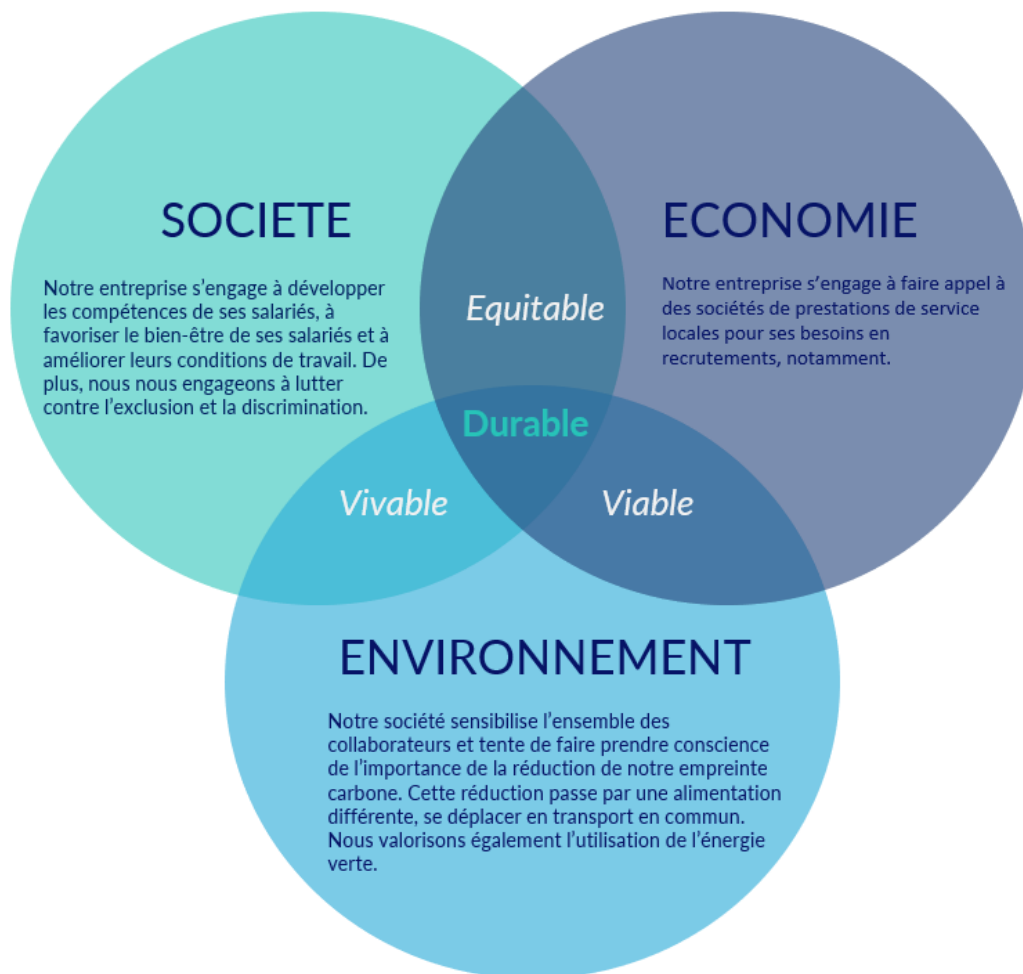
Ainsi, nous sommes pleinement conscients de notre rôle à jouer en mettant en place une stratégie incluant les enjeux de la RSE.

Au sein de l'entreprise Sis ID, nous appuyons notre politique RSE, sur 3 piliers fondamentaux, à savoir :

- Les enjeux économiques permettent d'assurer la pérennité de l'entreprise sur le long terme en intégrant une politique de RSE dans notre stratégie, en favorisant notamment le recours aux entreprises locales. Cette vision permet de construire une relation saine et équilibrée avec les clients et les prestataires de services de la société, en utilisant la RSE comme levier de création de valeur.
- Les enjeux sociaux englobent l'ensemble des conditions de travail et du bien-être des collaborateurs.
- Les actions mises en place visent à favoriser l'équité, la diversité et la qualité de vie au travail. L'enjeu social intègre également des valeurs comme l'égalité des chances à l'emploi ainsi que la non-discrimination à l'embauche.
- La prise en compte des enjeux environnementaux permet de prendre conscience de ses principales sources d'émissions de gaz à effet de serre et de mettre en place un plan d'actions pour les réduire.

Nous avons pleinement conscience que notre politique RSE doit prendre en compte l'ensemble des parties prenantes, que nous avons établi comme étant : nos clients qui utilisent notre solution, nos différents fournisseurs d'électricité, internet, hébergeur de nos serveurs, nos prestataires de services, nos actionnaires, nos collaborateurs, nos partenaires et les pouvoirs publics.

Voici notre vision des 3 piliers fondamentaux de la RSE, adaptés à notre entreprise et à notre vision :



4.1.1. COMITE RSE

En 2024, nous avons souhaité mobiliser et inclure nos collaborateurs dans notre démarche RSE en créant un comité RSE. A ce jour, le comité est composé de 2 animateurs et 4 contributeurs et membres actifs, comme suit :



Les différents membres sont issus de différents services de l'entreprise (Sales, RH, Qualité, IT et Service Client) afin de garantir une représentation équilibrée de tous les secteurs de l'entreprise. Cette structure nous permet d'assurer que chaque décision prise par le comité tient compte des intérêts et des préoccupations de chaque service, favorisant ainsi une meilleure collaboration.

Le comité se réunit à l'occasion d'une réunion trimestrielle dont la réflexion s'articule autour des 3 piliers de la RSE : la diversité, l'inclusion sociale, et la protection de l'environnement.

Le rôle du comité est de :

- Crédibiliser et légitimer le sujet de la RSE au sein de l'entreprise.
- Proposer et organiser une action associative par trimestre aux collaborateurs, dont l'impact est considéré comme positif sur la société ou sur l'environnement.
- Sensibiliser les collaborateurs et les impliquer dans les évaluations de Greenly et Ecovadis.
- Impliquer les collaborateurs autour de notre culture RSE et la diffuser auprès des équipes.

4.1.2. EVALUATION ECOVADIS

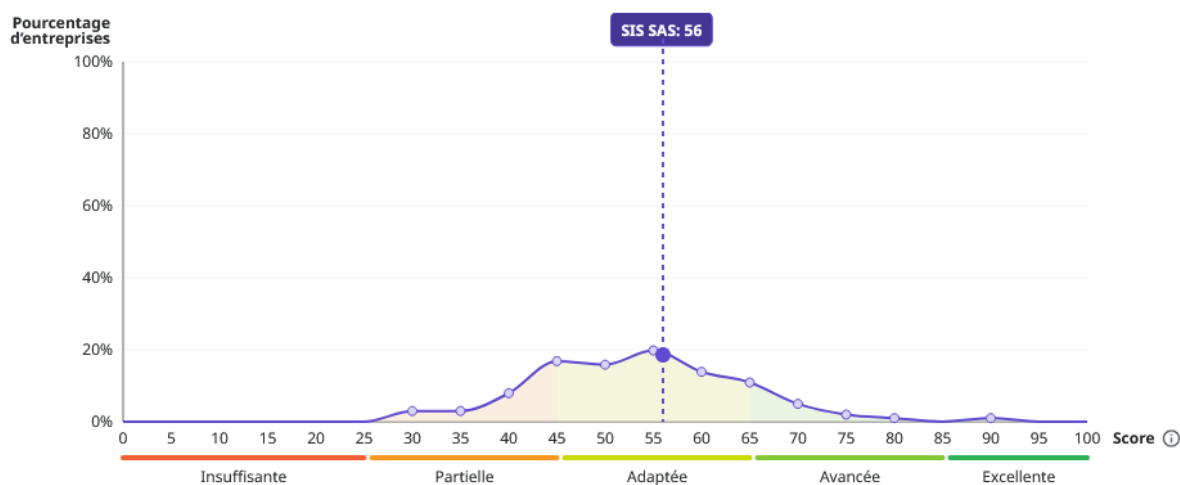
DEMARCHE

Ecovadis est une plateforme mondiale de notation de la durabilité des entreprises. Elle évalue les performances en matière de responsabilité sociétale des entreprises à travers une analyse approfondie de leurs politiques, actions et résultats dans plusieurs domaines clés. L'objectif principal d'Ecovadis est de promouvoir la transparence et la performance durable au sein des chaînes d'approvisionnement mondiales.

L'évaluation Ecovadis couvre quatre domaines principaux. Le premier est l'environnement, qui inclut la gestion des ressources naturelles comme l'eau, l'énergie et les matières premières, la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des déchets et le recyclage, ainsi que les initiatives en matière de biodiversité et d'impact écologique. Le deuxième domaine est celui des pratiques de travail et des droits de l'homme, portant sur les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, le respect des droits de l'homme, la politique de non-discrimination et de diversité, ainsi que le dialogue social et les relations avec les employés. Le troisième domaine est l'éthique, comprenant la lutte contre la corruption et la fraude, les pratiques de concurrence loyale, la transparence des pratiques commerciales, ainsi que la protection des données et de la vie privée. Enfin, le quatrième domaine concerne les achats responsables, incluant l'intégration de critères RSE dans la chaîne d'approvisionnement, les relations avec les fournisseurs et l'évaluation de leurs pratiques, ainsi que la promotion de pratiques d'achats durables et éthiques.

SCORE

Sur l'année 2023, Sis ID a obtenu la note de 56/100 ce qui nous a valu la médaille de bronze. Cette performance nous place au-dessus de la moyenne de notre secteur d'activité, qui est de 50. En outre, notre classement au 66ème percentile indique que nous surpassons 66 % des entreprises évaluées par Ecovadis. Nous sommes fiers de ces résultats, qui témoignent de notre engagement en matière de durabilité et de responsabilité sociétale.



(Répartition du classement Ecovadis)

Dans le domaine environnemental, notre entreprise a obtenu une note de 60/100. Cette note reflète nos premiers efforts et pratiques actuelles en matière de maîtrise de nos émissions de GES. Bien que nous ayons déjà mis en place certaines initiatives pour réduire notre impact environnemental, il est clair qu'il reste encore des opportunités d'amélioration pour renforcer notre performance dans ce domaine crucial.

En ce qui concerne la dimension sociale, notre entreprise a également reçu une note de 60/100. Ce résultat témoigne de nos engagements envers nos employés, nos relations avec les communautés locales, les valeurs partagées par nos collaborateurs.

Sur le plan éthique, l'évaluation d'Ecovadis nous a attribué également une note de 60/100. Chez Sis ID, nous sommes pleinement engagés envers l'intégrité, la transparence ainsi que la conformité aux normes éthiques dans nos activités commerciales et cela se matérialise par nos certifications Iso 27001 et 27701.

En ce qui concerne les achats responsables, notre entreprise a reçu une note de 30/100 dans l'évaluation d'Ecovadis. Cette évaluation souligne l'importance de nos pratiques d'approvisionnement et de notre engagement envers des fournisseurs responsables sur le plan social et environnemental. Pour améliorer notre performance dans ce domaine, il est essentiel d'intensifier nos efforts pour évaluer et surveiller nos fournisseurs, promouvoir des pratiques d'approvisionnement durables et encourager l'innovation dans notre chaîne d'approvisionnement pour réduire les risques et maximiser les opportunités en matière de durabilité.

OBJECTIF DE MEDAILLE D'OR AVEC ECOVADIS

Dans le cadre de notre engagement continu envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous avons fixé un objectif ambitieux pour cette année : atteindre la médaille d'or avec Ecovadis. Cette distinction prestigieuse témoigne de notre dévouement à intégrer des pratiques durables et éthiques dans toutes nos activités.

5. Partie Ethique

5.1. Nos certifications ISO

Chez Sis ID, nous nous engageons fermement à mener nos activités avec intégrité, transparence et responsabilité, conformément aux normes éthiques les plus strictes. Cet engagement se traduit notamment par notre certification aux normes ISO 27001 et ISO 27701.

La certification ISO 27001 atteste de notre maîtrise rigoureuse des systèmes de gestion de la sécurité de l'information. Cette norme internationale établit des exigences précises pour la mise en place, la gestion et l'amélioration continue d'un système de gestion de la sécurité de l'information (SMSI), garantissant ainsi la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des données que nous traitons. Elle reflète notre engagement à protéger les informations sensibles de nos clients, partenaires et employés contre toute forme de menace ou de violation.

Par ailleurs, la certification ISO 27701, extension de l'ISO 27001, concerne spécifiquement la gestion des informations personnelles identifiables (PII). Elle démontre notre capacité à gérer les données personnelles en conformité avec les réglementations internationales en matière de confidentialité, telles que le Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Cette certification souligne notre détermination à respecter les droits de la vie privée de toutes les parties prenantes et à traiter les informations personnelles avec le plus grand soin et respect.

En adoptant ces normes ISO, nous affirmons notre engagement éthique envers la sécurité et la confidentialité des données. Nous assurons ainsi une gouvernance d'entreprise solide, axée sur la transparence et la responsabilité, tout en renforçant la confiance de nos parties prenantes. Nos pratiques exemplaires en matière de gestion de l'information et de protection des données illustrent notre volonté de maintenir des standards élevés d'éthique dans toutes nos opérations.

5.2. Éthique des Affaires

Notre code de conduite définit les principes et les valeurs qui orientent nos activités quotidiennes. Il couvre divers aspects de notre travail, notamment la transparence, l'honnêteté, le respect des lois, et la responsabilité sociale. Ce document sert de référence pour tous nos employés, leur fournissant des directives claires sur la manière de gérer les dilemmes éthiques et de prendre des décisions qui reflètent notre engagement envers des pratiques commerciales justes et honnêtes.

En complément de notre code de conduite, nous avons développé une matrice des risques de corruption. Cette matrice nous permet d'identifier, d'évaluer et de gérer les risques de corruption potentiels auxquels nous pourrions être confrontés. Elle est un outil essentiel pour prévenir les comportements non éthiques et garantir que toutes nos transactions et interactions se déroulent dans le respect total des lois et des règlements anticorruptions en vigueur. Grâce à cette approche proactive, nous pouvons renforcer notre vigilance et notre capacité à détecter et à éviter les situations à risque.

5.3. Droits de l'Homme

En tant qu'entreprise engagée dans la promotion de pratiques commerciales responsables et durables, Sis ID a pris l'initiative de rejoindre le Pacte Mondial des Nations Unies. Depuis notre adhésion à cette initiative mondiale début 2024, nous nous sommes engagés à respecter et à promouvoir les dix principes universellement reconnus dans les domaines des droits de l'homme, des normes du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption. Pour Sis ID, cet engagement va au-delà de la simple conformité aux réglementations en vigueur ; il s'agit d'une démarche volontaire visant à intégrer les principes du Pacte Mondial dans notre stratégie d'entreprise, nos politiques internes et nos opérations quotidiennes.

Nous nous engageons fermement à respecter et à promouvoir les droits de l'homme dans toutes nos opérations. En tant que signataire du Pacte Mondial des Nations Unies, nous adhérons aux dix principes universellement

acceptés relatifs aux droits de l'homme, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Le premier principe du Pacte Mondial des Nations Unies, auquel nous souscrivons pleinement, est de promouvoir et de respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme. Nous croyons que chaque individu mérite d'être traité avec dignité, respect et équité, et nous intégrons ces valeurs fondamentales dans tous les aspects de notre entreprise.

6. Partie sociétale

6.1. Nos engagements

6.1.1. CHARTE DE LA DIVERSITE

En 2024, Sis ID a souhaité montrer son engagement envers l'égalité et l'inclusion en devenant signataire de la Charte de la Diversité. En effet, cet engagement démontre notre volonté de promouvoir et de respecter la diversité au sein de notre organisation.

Par la signature de cette Charte de la Diversité, Sis ID s'engage à lutter contre la discrimination et à favoriser l'égalité des chances en mettant en place les 6 articles qui régissent la Charte :

- Sensibiliser et former nos dirigeants et managers impliqués dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières, puis progressivement l'ensemble des collaborateurs, aux enjeux de la non-discrimination et de la diversité.
- Promouvoir l'application du principe de non-discrimination sous toutes ses formes dans tous les actes de management et de décision de l'entreprise ou de l'organisation, et en particulier dans toutes les étapes de la gestion des ressources humaines.
- Favoriser la représentation de la diversité de la société française dans toutes ses différences et ses richesses, les composantes culturelle, ethnique et sociale ; au sein des effectifs et à tous les niveaux de responsabilité.
- Communiquer sur notre engagement auprès de l'ensemble de nos collaborateurs ainsi que de nos clients, partenaires et fournisseurs, afin de les encourager au respect et au déploiement de ces principes.
- Faire de l'élaboration et de la mise en œuvre de la politique de diversité un objet de dialogue social avec les représentants du personnel.
- Évaluer régulièrement les progrès réalisés, informer en interne comme en externe des résultats pratiques résultant de la mise en œuvre de nos engagements.

6.1.2. CHARTE DE LA PARENTALITE

La Charte de parentalité de l'observatoire de la Qualité de Vie au Travail (QVT) est un document par lequel Sis ID s'engage à mettre en place des mesures concrètes pour soutenir ses collaborateurs dans leur parentalité. Cette charte vise à promouvoir un environnement de travail inclusif et bienveillant vis-à-vis des parents en reconnaissant leurs besoins spécifiques.

Nous avons signé la charte de parentalité cette année 2024, dans l'objectif d'aider nos collaborateurs à concilier au mieux vie professionnelle et familiale. Dans cette optique et pour correspondre aux attentes de la charte, nous proposons à nos salariés différents avantages comme des planning flexibles, une mutuelle avantageuse, une politique de télétravail ainsi qu'une demi-journée offerte par mois.

6.2. Nos actions

6.2.1. ACTIONS ASSOCIATIVES

Sis ID s'engage tous les ans et ce depuis 2017, en participant au « Run d'Eliott ». Cette course incorporée au Run In Lyon, a pour vocation de permettre à une dizaine d'enfants lourdement handicapés de découvrir une compétition sportive de l'intérieur en y participant dans des Joëlettes portées par des accompagnants. Chaque année, ce sont plusieurs collaborateurs de Sis ID et d'autres entreprises partenaires qui se réunissent pour cet évènement et qui découvrent davantage le monde du handicap à travers la course et les moments de partage avec les enfants et leurs familles.

6.2.2. VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Dans le cadre de notre engagement sociétal, chaque année, nous versons la taxe d'apprentissage obligatoire au Centre d'Éducation Motrice Jean Marie Arnion, situé à Dommartin (69). En effet, cet établissement médico-social propose un accompagnement, des soins et des dispositifs de scolarisation à des jeunes en situation de handicap moteur jusqu'à 20 ans. En graduant les étapes de l'enfance à l'adolescence, il les prépare efficacement à leur vie d'adulte. Nous sommes fiers de soutenir un établissement qui joue un rôle crucial dans l'accompagnement des jeunes en situation de handicap.

6.2.3. RAMASSAGE DES DECHETS

Pour sa première action sociétale, le comité RSE de Sis ID a fait le choix d'organiser une action de ramassage de déchets.

Lors d'un vendredi après-midi, une dizaine de collaborateurs volontaires se sont mobilisés pour nettoyer les espaces urbains, autour de nos locaux. Équipés de sacs poubelles, de pinces et de gants, le groupe de volontaires a pu rassembler une dizaine de sacs poubelles de déchets. Ces derniers ont ensuite été triés et correctement disposés dans les bacs de recyclage appropriés.

Par cette action, nous avons permis, à notre échelle, d'avoir un impact positif sur l'environnement mais également de renforcer la cohésion de nos équipes autour d'un objectif commun : la préservation de notre planète. C'est une illustration concrète de notre engagement envers la responsabilité sociétale et environnementale.

7. Partie environnementale

7.1. Nos engagements

7.1.1. PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

En adhérant au Pacte Mondial, nous nous sommes engagés à renforcer notre responsabilité sociale et environnementale en alignant nos pratiques sur les normes internationales les plus élevées. Nous avons également reconnu l'importance de rendre compte de nos progrès de manière transparente, en contribuant ainsi à accroître la confiance de nos parties prenantes et à promouvoir une culture de responsabilité et de transparence au sein de notre entreprise.

En tant que membre du Pacte Mondial, Sis ID bénéficie d'une plateforme collaborative où nous pouvons partager nos bonnes pratiques, apprendre des expériences d'autres entreprises et contribuer à des initiatives collectives visant à relever les défis mondiaux les plus pressants. Notre engagement dans le Pacte Mondial reflète notre conviction que les entreprises ont un rôle crucial à jouer dans la construction d'un avenir plus durable et équitable pour tous. En travaillant ensemble avec d'autres entreprises, gouvernements, organisations de la société civile et Nations Unies, nous sommes déterminés à faire progresser les objectifs de développement durable et à créer un impact positif à l'échelle mondiale.

7.1.2. POLITIQUE D'ACHATS RESPONSABLES

Dans le cadre de notre engagement continu en faveur de la responsabilité sociale et environnementale, nous avons élaboré et mis en œuvre une politique d'achats responsables. Cette initiative s'inscrit dans notre stratégie globale de développement durable et vise à intégrer des critères sociaux, environnementaux et éthiques dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement.

La politique d'achats responsables que nous avons rédigée repose sur plusieurs principes clés : la sélection de fournisseurs qui partagent nos valeurs en matière de durabilité, le soutien aux pratiques commerciales équitables et transparentes, et la réduction de l'empreinte écologique de nos activités d'approvisionnement. En adoptant cette politique, nous nous engageons à favoriser les produits et services qui minimisent les impacts négatifs sur l'environnement et contribuent positivement au bien-être des communautés locales.

Nous croyons fermement que les achats responsables sont essentiels pour bâtir une entreprise résiliente et durable. En travaillant étroitement avec nos fournisseurs et partenaires, nous cherchons à promouvoir des pratiques innovantes et durables qui apportent des avantages à long terme à toutes les parties prenantes. Notre politique d'achats responsables reflète notre détermination à intégrer les principes de la responsabilité sociétale dans chaque aspect de notre fonctionnement, tout en répondant aux attentes croissantes de nos clients, employés et investisseurs.

Avec cette politique, nous visons à établir des normes élevées et à inspirer d'autres entreprises à adopter des pratiques similaires, contribuant ainsi à un avenir plus durable et équitable pour tous.

7.1.3. POLITIQUE SUR LES DEPLACEMENTS

DEPLACEMENTS PROFESSIONNELS

Sis ID s'engage à soutenir l'utilisation des transports doux dans le cadre des déplacements professionnels de nos collaborateurs.

Notre politique interne vise notamment à interdire les déplacements en avion pour tous déplacements professionnels pouvant être réalisés via un autre mode de transport en moins de 3 heures ou pour tout événement pouvant se réaliser à distance sans incidence sur sa qualité.

En effet, dans le cadre de notre politique de voyages entreprise, nous utilisons un outil de réservation et de gestion des déplacements professionnels nommé Okarito. Nous avons paramétré cet outil de sorte que des règles spécifiques soit appliquées pour la réservation de voyages professionnels. A titre d'exemple, si un collaborateur souhaite réserver un billet d'avion, il doit obtenir l'approbation de son manager avant de pouvoir valider la réservation. Cependant, pour la réservation d'un billet de train, tant que le coût du billet ne dépasse pas le plafond fixé, le collaborateur peut procéder à la réservation sans avoir besoin de l'approbation du manager.

Ces mesures renforcent notre engagement environnemental et aident à réduire notre empreinte carbone.

DEPLACEMENTS DOMICILE-TRAVAIL

Nous encourageons les collaborateurs de Sis ID à privilégier les modes de transport doux pour se rendre au bureau (vélo, train, tram, bus).

Pour inciter les collaborateurs à utiliser des modes de transports doux dans le cadre de leur déplacement domicile-travail, Sis ID a proposé la mise à disposition de vélos électriques en mars 2022. Cette initiative s'inscrit dans notre démarche de réduction des émissions de gaz à effet de serre et témoigne notre volonté d'engager nos collaborateurs dans notre politique de Responsabilité Sociale des Entreprises (RSE) et dans nos actions écologiques. Ainsi, en favorisant des modes de transport plus écologiques, nous contribuons à la lutte contre le changement climatique et nous contribuons également à améliorer la qualité de vie de nos collaborateurs.

7.2. Nos actions

7.2.1. BILAN CARBONE 2023

DEMARCHE

Dans le cadre de notre engagement envers la transparence et la responsabilité environnementale, nous réalisons chaque année un bilan carbone de nos émissions de gaz à effet de serre (GES). Cette démarche est essentielle pour mesurer notre impact et identifier les opportunités d'amélioration en matière de réduction des émissions.

Pour ce faire, nous avons adopté l'outil Greenly, une plateforme innovante qui nous permet de quantifier avec précision nos émissions de CO₂. Greenly utilise une technologie avancée pour analyser les données relatives à nos activités et fournir des recommandations concrètes pour minimiser notre empreinte carbone. L'outil nous aide non seulement à suivre notre performance environnementale mais aussi à mettre en œuvre des actions efficaces pour réduire notre impact.

Nous sommes également honorés d'annoncer que notre engagement en faveur de la durabilité a été récompensé par Greenly, qui nous a attribué la médaille d'or lors de leur évaluation. Cette distinction témoigne de notre dévouement à intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement et à contribuer activement à la lutte contre le changement climatique.

RESULTATS

Nous avons réalisé une évaluation complète de nos émissions de carbone sur les trois Scopes pour l'année 2023. Cette évaluation nous permet d'identifier les principaux secteurs où nous pouvons concentrer nos efforts pour réduire notre impact environnemental.



Répartition des émissions par scope :

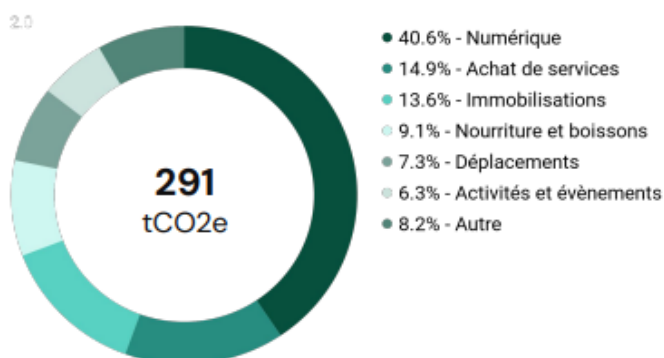
1. Scope 1 : Ces émissions proviennent des sources que nous contrôlons directement, telles que la combustion de carburant dans nos installations et véhicules. Pour l'année 2023, les émissions du scope 1 représentent 0,1% de notre empreinte carbone totale.
2. Scope 2 : Ces émissions sont associées à la consommation d'électricité, de chauffage, de refroidissement et de vapeur que nous achetons pour nos opérations. Les émissions du scope 2 représentent 0,6% de notre empreinte carbone totale en 2023.
3. Scope 3 : Ce scope inclut toutes les autres émissions indirectes qui se produisent dans notre chaîne de valeur. Cela englobe les émissions provenant des activités de nos fournisseurs, du transport et de la distribution, de l'utilisation et de la fin de vie de nos produits, ainsi que des déplacements professionnels. En 2023, les émissions du scope 3 représentent 99,3% de notre empreinte carbone totale.

Analyse des résultats :

La prédominance des émissions du scope 3 dans notre bilan carbone met en lumière l'importance d'engager notre chaîne de valeur dans nos efforts de réduction des émissions. Bien que nos émissions directes (scope 1) et indirectes liées à l'énergie (scope 2) soient relativement faibles, notre impact environnemental est principalement déterminé par les émissions indirectes tout au long de notre chaîne de valeur.

Nous nous engageons à réaliser un bilan carbone chaque année afin de suivre nos progrès, identifier les opportunités d'amélioration et assurer une transparence totale concernant notre impact environnemental. Cette démarche continue nous permettra d'ajuster nos stratégies et d'intensifier nos efforts pour réduire nos émissions de manière significative.

Émissions totales de Sis ID, par activité (% tCO₂e)



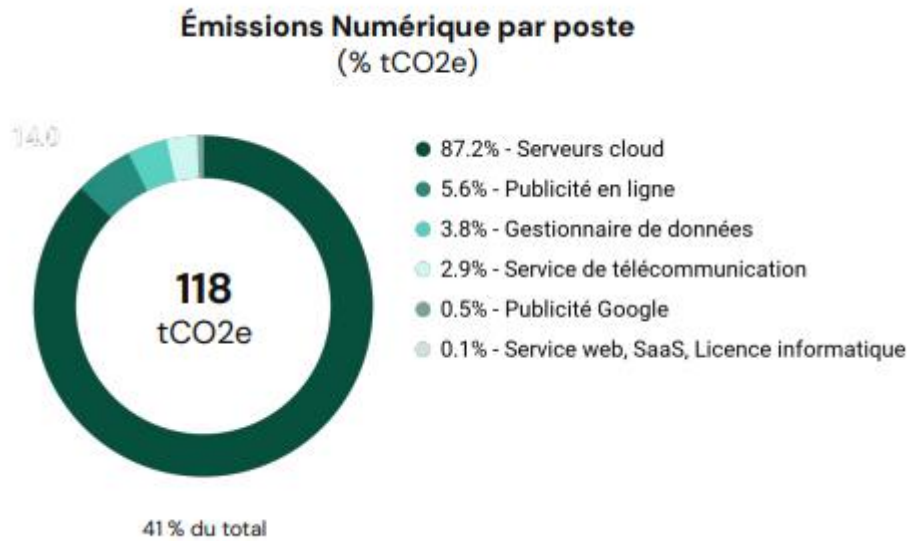
Les principaux postes chez Sis ID :

Le graphique présente les émissions totales de CO₂e de Sis ID, réparties par activité. Le total des émissions est de 291 tonnes de CO₂ équivalent (tCO₂e). Les différentes activités sont représentées par des segments de différentes couleurs, chacun indiquant la part en pourcentage des émissions totales.

- **Numérique** : Représente la plus grande part des émissions, soit 40,6% du total.
- **Achat de services** : Contribue à 14,9% des émissions totales.
- **Immobilisations** : Représente 13,6% des émissions.
- **Nourriture et boissons** : Contribue à 9,1% des émissions totales.
- **Déplacements** : Représente 7,3% des émissions.
- **Activités et événements** : Contribue à 6,3% des émissions.
- **Autre** : Regroupe les émissions restantes, représentant 8,2% du total.

NOS EMISSIONS DE CO2 EN DETAILS :

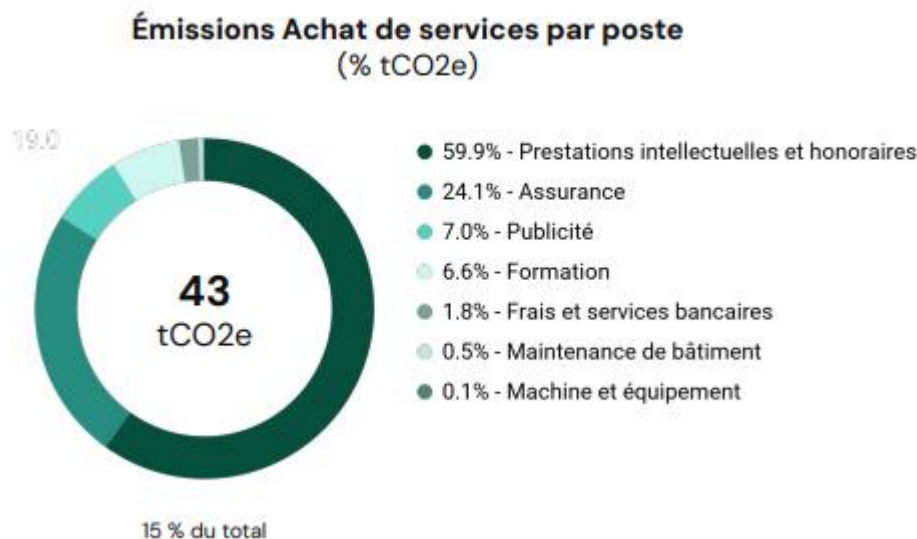
Le numérique :



Le numérique est à l'origine d'une grande quantité de GES aujourd'hui, et est un des secteurs avec la plus forte croissance en termes de consommation d'énergie et de matière.

Les émissions de GES sont dues à plusieurs sources de pollution, notamment l'extraction des minerais nécessaires à la fabrication du matériel informatique, la consommation d'énergie des datacenters et des équipements électroniques, ainsi que les déchets occasionnés.

Achat de services :

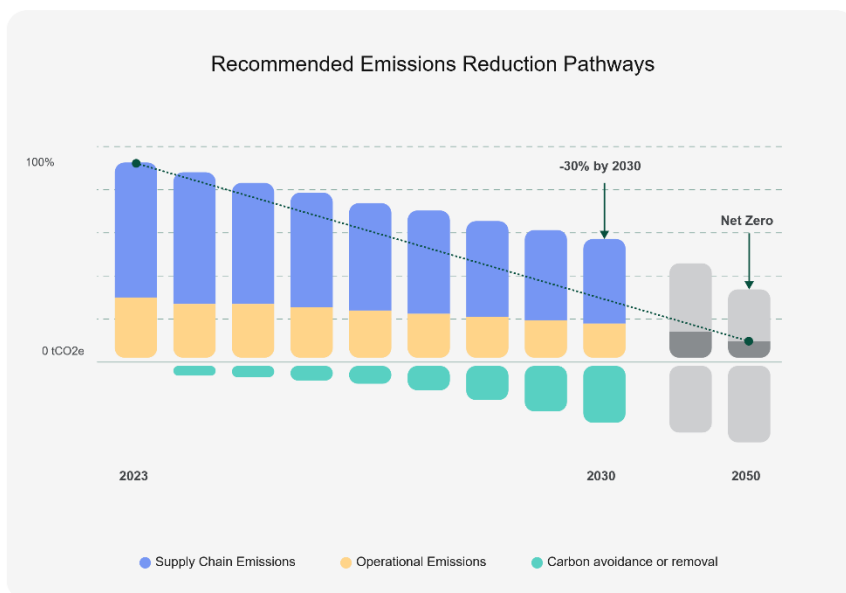


L'achat de services représente une catégorie cruciale de nos émissions de gaz à effet de serre. Cette catégorie inclut les émissions générées par les services externes que nous utilisons pour soutenir nos opérations, tels que les services de conseil, les technologies de l'information et la gestion des infrastructures. Ces services, bien qu'indirects, contribuent de manière significative à notre empreinte carbone globale.

Pour une Fintech comme la nôtre, l'achat de services est indispensable au bon fonctionnement et au développement de notre entreprise. En tant qu'acteur du secteur technologique, nous dépendons fortement de services spécialisés pour garantir la performance de nos systèmes et assurer la sécurité des données. Ces services sont essentiels non seulement pour notre lancement, mais aussi pour notre croissance continue et notre capacité à offrir des solutions innovantes à nos clients.

Nous sommes conscients que, malgré leur importance, ces services ont un impact environnemental. C'est pourquoi nous nous engageons à travailler avec des partenaires qui partagent nos valeurs en matière de durabilité et à explorer des opportunités pour minimiser l'empreinte carbone associée à cette catégorie. Notre objectif est d'intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement tout en continuant à bénéficier des services nécessaires à notre succès.

OBJECTIF DE REDUCTION DES GES ALIGNE SUR LES ACCORDS DE PARIS



Dans le cadre de notre engagement envers le développement durable et la lutte contre le changement climatique, notre entreprise s'est fixé des objectifs ambitieux de réduction des émissions de gaz à effet de serre, en alignement avec les accords internationaux visant à limiter le réchauffement climatique à +2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. Ces accords, issus de la Conférence de Paris sur le climat de 2015 (COP21), constituent un cadre global visant à réduire les émissions de GES pour éviter les impacts les plus sévères du changement climatique.

Les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Paris prévoient une réduction de 20% des émissions de GES d'ici 2030 et une neutralité carbone en 2050. Les pays signataires se sont engagés à mettre en œuvre des politiques et des mesures pour atteindre ces objectifs, tout en révisant et en renforçant leurs ambitions tous les cinq ans. Notre entreprise, en alignant ses objectifs de réduction des GES sur cet accord, contribue directement à ces efforts mondiaux.

Nous nous engageons à promouvoir une culture de durabilité parmi nos employés et partenaires, en sensibilisant et en formant notre personnel aux pratiques respectueuses de l'environnement.

Notre plan d'action prévoit une réduction progressive des émissions de GES, avec des jalons intermédiaires pour suivre nos progrès et ajuster nos stratégies si nécessaire. En visant à atteindre une réduction substantielle de nos émissions d'ici 2030, nous contribuons non seulement à la réalisation des objectifs climatiques globaux, mais nous démontrons également notre responsabilité envers les générations futures.

En somme, notre objectif de réduction des GES est une composante clé de notre engagement RSE, reflétant notre volonté de jouer un rôle actif dans la transition vers une économie bas-carbone et durable, en cohérence avec l'évolution des accords internationaux sur le climat.

PLAN D' ACTIONS

COMPENSATION DES ÉMISSIONS DE GES

Actuellement, nous compensons 10 % de nos émissions de gaz à effet de serre (GES) par des projets de protection de forêts, avec l'objectif d'augmenter cette compensation à 15 % à terme. Ces projets jouent un rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique en séquestrant le carbone, réduisant ainsi les concentrations de CO₂ atmosphérique. En plus de contribuer à la préservation de la biodiversité en protégeant les habitats naturels, ils soutiennent les communautés locales en offrant des alternatives économiques durables telles que l'agroforesterie et l'écotourisme. En réduisant les émissions liées à la déforestation, nous aidons à protéger les forêts tout en améliorant les moyens de subsistance des populations locales, assurant un impact environnemental positif et durable.

MIGRATION DES SERVEURS CLOUD DE L'ALLEMAGNE VERS LA FRANCE : REDUCTION DE L'EMPREINTE CARBONE

Dans le cadre de notre engagement continu envers la responsabilité sociétale des entreprises (RSE), nous sommes heureux d'annoncer une étape majeure vers la réduction de notre empreinte environnementale. À compter de cette année, nous avons entrepris la migration de nos serveurs cloud de l'Allemagne vers la France. Cette décision s'inscrit dans notre stratégie globale de durabilité et de réduction des émissions de carbone. En choisissant des centres de données situés en France, nous bénéficions de plusieurs avantages écologiques significatifs. Tout d'abord, la France dispose d'un mix énergétique où une grande part de l'électricité est produite à partir de sources à faible émission de carbone, notamment l'énergie nucléaire et les énergies renouvelables. En comparaison, bien que l'Allemagne progresse également en matière de transition énergétique, une partie de sa production repose encore sur des énergies fossiles.

En migrant nos serveurs vers ces installations plus écologiques, nous prévoyons une réduction significative de nos émissions de CO₂ associées à nos opérations de traitement et de stockage des données de l'ordre de 25%. Cette initiative s'inscrit dans notre engagement à long terme de contribuer activement à la lutte contre le changement climatique et de soutenir les objectifs de développement durable.

INTERNALISER LES RESSOURCES

Dans le cadre de notre stratégie continue de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), nous avons décidé d'adopter une approche davantage axée sur l'internalisation des ressources et des compétences. Cette démarche vise à renforcer notre autonomie opérationnelle et à optimiser notre efficacité en intégrant directement les savoir-faire essentiels au sein de notre organisation.

En concentrant ces ressources en interne, nous cherchons à minimiser notre dépendance vis-à-vis des prestataires externes. Cette évolution nous permettra de mieux contrôler notre impact environnemental tout en renforçant notre capacité à mettre en œuvre des pratiques durables et innovantes. Nous sommes convaincus que cette approche contribuera non seulement à réduire notre empreinte carbone, mais aussi à améliorer notre agilité et notre réactivité dans un environnement en constante évolution.

Nous nous engageons à poursuivre cette transition de manière réfléchie et mesurée, en veillant à ce que chaque étape soit alignée avec nos objectifs environnementaux et nos valeurs de durabilité. Nous continuerons à communiquer ouvertement sur nos progrès et à explorer des solutions qui soutiennent notre mission de réduction des GES.

SENSIBILIER ET FORMER NOS COLLABORATEURS

SENSIBILISER A LA REDUCTION DES ÉMISSIONS DE CO₂ : L'ESSENTIEL DE NOTRE DEMARCHE VIA GREENLY

Dans notre quête pour réduire notre empreinte carbone et promouvoir une culture d'entreprise durable, nous reconnaissons que la sensibilisation et l'engagement de nos collaborateurs sont des éléments essentiels. Afin de soutenir cette démarche, nous avons intégré l'outil Greenly au sein de notre organisation.

Greenly est une solution innovante qui permet à chacun de nos collaborateurs de mesurer, comprendre et réduire leur empreinte carbone, tant au niveau professionnel que personnel. En offrant des informations claires et des recommandations personnalisées, Greenly facilite la prise de conscience et l'adoption de comportements plus écologiques au quotidien.

Sensibiliser nos collaborateurs aux enjeux climatiques et à l'impact de leurs actions permet de créer une prise de conscience collective. En comprenant mieux les sources d'émissions de CO2, chacun peut adopter des pratiques plus responsables. A date, 25% des collaborateurs suivent de façon hebdomadaire les formations, nous nous engageons à augmenter ce score.

La transition vers un mode de vie et de travail plus durable nécessite l'engagement de tous. Lorsque les collaborateurs se sentent informés et impliqués, ils sont plus susceptibles de participer activement aux initiatives écologiques de l'entreprise. Grâce à des outils comme Greenly, nos collaborateurs peuvent visualiser leur propre impact environnemental et recevoir des conseils pratiques pour le réduire. Qu'il s'agisse de réduire la consommation d'énergie au bureau, de privilégier les transports en commun ou de diminuer l'utilisation de papier, chaque petit geste compte.

Greenly permet à chaque collaborateur de suivre ses propres émissions de CO2 grâce à une interface intuitive. En identifiant les principales sources d'émissions, chacun peut cibler ses efforts de réduction de manière efficace. L'outil propose des recommandations adaptées et des bonnes pratiques pour réduire l'empreinte carbone. Par exemple, il peut suggérer des alternatives de transport plus écologiques ou des habitudes de travail plus durables.

INCLURE LA RSE DANS NOTRE PLAN DE FORMATION

Depuis janvier 2024, nous avons souhaité inclure des formations et sensibilisations RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) dans notre plan de formation. En effet, à terme, nous souhaitons former et sensibiliser tous les collaborateurs aux sujets de développement durable et RSE car ces derniers représentent un enjeu majeur pour Sis ID.

Pour ce faire, nous allons proposer aux collaborateurs de participer à une fresque RSE sur le Q4 2024. La fresque se présente sous forme d'un atelier participatif qui repose sur l'intelligence collective. En effet, l'atelier permet d'aider les collaborateurs à réfléchir à l'avenir de l'entreprise ainsi qu'à prendre conscience de leur impact respectif concernant l'écologie, le domaine sociale et sociétale.

Nous pensons que cet atelier peut permettre à nos collaborateurs de prendre part, à leur échelle, à la mise en œuvre et à l'adhésion de notre politique RSE.

Ainsi, en intégrant des formations et des sensibilisations à la RSE dans notre plan de formation, nous souhaitons améliorer nos pratiques et sensibiliser nos collaborateurs. Nous pensons que ces différentes actions pourront faire de la RSE un véritable levier de performance pour Sis ID.

Nous tenons à remercier nos clients et partenaires pour leur confiance, et, pour certains, de leur participation dans nos initiatives liées à la Responsabilité Sociale des Entreprises.

Nous sommes fiers des actions que nous avons déjà mises en œuvre et l'impact positif qu'elles ont pu générer. Également, nous sommes ravis de voir l'implication de nos collaborateurs dans notre démarche RSE, à l'image de la création du comité RSE.

D'ici 2025, nous souhaitons poursuivre notre lancée et multiplier nos actions dans le cadre de notre démarche RSE, en promouvant de nouvelles initiatives citoyennes et responsables.

Nous avons la certitude que notre démarche RSE nous permettra non seulement de prospérer en tant qu'entreprise, mais aussi de contribuer de manière significative à un avenir plus durable pour tous.

Laurent Sarrat
Président de Sis ID

